- Votre question -

Est-il vrai que les cheminots grévistes touchent une compensation finacière issue d'une "caisse syndicale" pour chaque jour de grève ?

SNCF # grève

posée le 03/04/2018

Bonjour,

Les cheminots n'étant pas payés pendant les jours de grève, comme nous l'expliquions dans cette réponse, certains syndicats ont mis en place des caisses de grève. CheckNews a contacté les quatre syndicats de l'Interfédérale:

A la CFDT, une caisse nationale d'action syndicale (CNAS) existe au niveau national. Celle-ci est financée par une partie des cotisations syndicales et permet d'indemniser à partir du deuxième jour de grève les adhérents à la CFDT à temps plein en grève, à hauteur de 7,30 euros par heure de grève. Pour les salariés à temps partiel, l'indemnité est calculée au prorata du temps de travail. Pour les adhérents de moins de six mois, l'indemnisation peut être divisée par deux. Notons que cette indemnité est octroyée après une journée de carence.

La CGT a elle aussi une caisse de solidarité *«qui se met en place quand des luttes s'engagent au niveau national»*, explique à CheckNews David Dugué de la CGT. Celle-ci est alimentée par des dons de particuliers, et reversée aux syndicats de la confédération. A ce jour, on ignore à quel point elle a été alimentée et comment sera reversé dans le détail l'argent récolté. Par ailleurs, une cagnotte ouverte à l'occasion de la lutte contre la loi El Khomri par la CGT Info-Com', et qui avait recueilli plus de 500 000 euros, est toujours ouverte sur le pot commun. Elle a été réactivée mardi 3 avril, à l'occasion de la première journée de grève des syndicats: 25 000 euros ont été récoltés depuis, assure Romain Altmann secrétaire général de la CGT Info-Com.

Comment sont reversés les dons? La CGT Info-Com gère la caisse de grève avec d'autres syndicats (la CGT Goodyear, la CGT Air France et Sud Ptt 92) et reverse les dons à des comités grévistes ou syndicats locaux qui les distribuent ensuite aux salariés grévistes, sans qu'ils aient besoin d'être syndiqués, selon Altmann. Les structures auxquelles les dons sont reversées s'engagent par ailleurs, en signant une charte d'utilisation de la caisse de solidarité interprofessionnelle. En plus des cheminots, les gaziers ou électriciens pourraient notamment en bénéficier aujourd'hui.

A Sud Rail, le secrétaire général Bruno Poncet confirme qu'une cagnotte a été ouverte sur le Pot Commun: *«On a été obligés puisque plein de gens voulaient nous donner de l'argent»*, assure-t-il. Pour l'instant, la cagnotte servira surtout à payer les déjeuners des cheminots en grève. A la fin du mouvement, le reste de la cagnotte sera réparti entre les grévistes qui demanderont l'aide du syndicat, *«quelle que soit leur couleur»* syndicale affirme Poncet.

L'Unsa ferroviaire a elle aussi lancé une cagnotte en ligne, et assure qu'un *«bilan complet de l'utilisation des dons»* sera publié à l'issue du mouvement.

Par ailleurs, une collecte en soutiens aux cheminots a aussi été lancée par des intellectuels menés par le sociologue Jean-Marc Salmon. En une semaine, 169 000 euros ont été récoltés. Comme nous l'expliquions dans une précédente réponse, les dons seront reversés aux quatre syndicats de l'interfédérale qui gèreront ensuite leur répartition.

Notons toutefois que ces caisses de solidarité, soulignent les syndicats, ne compenseront pas la totalité des jours de grève non payés.

Cordialement,

Pauline Moullot

Cette réponse vous a plu? Vous souhaitez en lire d'autres? Abonnez-vous à nos comptes Facebook ou Twitter pour continuer à nous suivre.

Réponse publiée le 04/04/2018

Partagez cette réponse

Nos dernières réponses

Qu'est devenue la plainte de Cazeneuve contre Mélenchon ?

VOIR LA RÉPONSE
publiée le 04/04/2018

Est-il vrai que les cheminots grévistes touchent une compensation finacière issue d'une "caisse syndicale" pour chaque jour de grève ?

SNCF # grève

On dit que Macron n'a pas adressé de message de Joyeuses Pâques aux Français ?

VOIR LA RÉPONSE
publiée le 04/04/2018

La CGT affirme que l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs n'est pas une obligation juridique. Est-ce exact?

SNCF

En 1972, dans la revue "Rouge", Edwy Plenel a-t-il vraiment déclaré être solidaire des terroristes des Jeux olympiques de Munich ?

Médias # Terrorisme # Mediapart

Pourquoi le 1er mercredi du mois une alarme se déclenche dans toutes les villes de France ?

Sécurité

Est-il vrai que le Medef touche des subventions publiques ?

Syndicats

VOIR TOUTES LES QUESTIONS AUXQUELLES NOUS AVONS RÉPONDU

VOIR TOUS LES FactChecking

L'équipe Désintox lutte au quotidien contre les manipulations et les mensonges sur liberation.fr/desintox